

CA AMAP 10 janvier 2020 – 18h à Villey-le-Sec

Excusés: Alice, Laurence, David, Sandrine, Hélène

1. Prochaine AG

Elle se tiendra le 8 février à partir de 9h30 à la Salle Poussot à Pierre-la-Treiche. Marie-Christine se charge de récupérer la clé. Il faut envoyer l'invitation aux adhérents, aux producteurs, au maire de Pierre-la-Treiche et à Terre de liens.

9h30-10h: Accueil avec café et thé (apportés par Marie et Marie-Christine)

On finit par un petit pot. Christophe pourrait demander à Laurence 2 brioches. Il faut regarder s'il reste des boissons à la ferme.

2. Nouvelle saison

Fin de saison le 06 février. Nouvelle saison à partir du 20 février toutes les 2 semaines jusqu'au 23 avril puis toutes les semaines à compter du 23 avril

Soit des livraisons: le 20 février, le 5 mars, le 19 mars, le 2 avril, le 16 avril puis toutes les semaines jusqu'en février 2021

2. Les contrats saison 2020/2021

Les contrats seront diffusés aux amapiens et il faudrait qu'ils soient remplis le jour de l'AG, 8 février dernier délai.

LEGUMES Sébastien est content. Les distributions se passent bien. Les paniers sont beaux et diversifiés. Certains légumes n'ont pas été au rendez-vous à cause de la météo (choux, courges). Il n'y a plus de perte de légumes grâce à la chambre froide. Jérémy demande si ce serait possible de commencer plus tôt ou finir plus tard les distributions de légumes. Sébastien pense que ce serait compliqué et préfère assurer de beaux paniers et garder la coupure telle qu'elle est. La fête de la courge a bien marché, beaucoup de personnes sont passées.

PAIN Il y aura quelques modifications pour les tarifs qui seront augmentés. Laurence est contente et prête à continuer avec nous. Toutefois, elle a du mal à gérer la cagnotte car les amapiens la paient parfois avec de l'argent liquide au moment de la distribution et elle ne sait plus qui a payé et de quelle façon. Pour éviter cela, on pourrait imposer de payer uniquement par chèque par tranche de 20 euros.

VOLAILLE/OEUFs Il faut plus d'anticipation pour les contrats pour prévoir le nombre de poussins. Tous les contrats doivent être donnés le 16 janvier au plus tard.

VIN La référente et le producteur n'étaient pas là.

BIERE Le référent et la productrice n'étant pas là, on ne sait pas trop s'il y a beaucoup de commande.

VIANDE Ça marche très bien. Tout le monde apprécie la souplesse des commandes. Les produits sont diversifiés. Les producteurs sont contents. Si les amapiens ont un solde, il sera reporté pour l'année suivante, mais il ne faut pas que cela soit de grosse somme.

FRUITS Le contrat a été rédigé par Marie (la salariée de O'Maribelle) et reconduit comme celui de l'an dernier. Il y a actuellement une quinzaine d'adhérents. Pas de soucis pour le producteur. Il propose de diversifier les produits à commander avec la cagnotte. Marie (la référente) fera une liste de produits proposés pour que les Amapiens sachent ce qu'ils peuvent commander.

FROMAGE Il y a 21 contrats actuellement. Pour Hélène, c'est compliqué de gérer les commandes, surtout quand elles sont passées en retard. Elle voulait faire un panier fixe, mais nous pensons que des amapiens se retireraient si c'était le cas. Marie-Christine se propose de centraliser les commandes pour aider Hélène, et les commandes en retard ne seraient plus prises en compte. Demander à Alice si c'est possible d'ajouter un alias pour une adresse "Commande Fromage".

La séance est levée à 20h15.